



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION POLITIQUES SOCIALES ET  
CONDITIONS DE TRAVAIL  
DELEGATION DE L'ACTION SOCIALE DU VAL DE MARNE  
Centre des Finances Publiques  
1 Place du Général Billotte  
94040 CRETEIL CEDEX  
Téléphone : 01 41 94 34 56 – 01 43 99 36 14  
Mél. : actionsociale.94@finances.gouv.fr

Créteil, le 3 janvier 2024

## À D I F F U S E R À T O U S L E S A G E N T S

### CONSULTATIONS D'UN PSYCHOLOGUE 2024

Dans le cadre des crédits d'actions locales, l'action sociale du Val-de-Marne propose aux agents des ministères économiques et financiers des consultations gratuites auprès d'un psychologue **extérieur à l'administration**.

Vous traversez une période difficile suite à :

- un deuil,
- une séparation, un divorce,
- des problèmes familiaux avec vos enfants ou votre conjoint,
- des difficultés d'ordre psychologique,
- une déprime passagère ou plus profonde,
- des problèmes relationnels ou de stress ...

ou tout simplement vous éprouvez le besoin de vous confier.

L'agent pourra être écouté, conseillé, aidé en toute confidentialité sur ses difficultés en dehors du champ des craintes et conséquences liées à la COVID 19. Les directions ont mis en place des consultations téléphoniques pour répondre à la détresse des agents suite à la pandémie.

Ces consultations, assurées par un professionnel, se dérouleront dans les locaux de l'action sociale au Centre des finances publiques de CRÉTEIL, 1 Place du Général Pierre Billotte, ou par téléphone.

Les consultations auront lieu 1 fois par mois les **jeudis après-midi** suivants de 12 h 30 à 15 h 30 (4 créneaux de 45 mn). Le nombre de consultations ne pourra pas excéder 3 séances de 45mn par agent jusqu'au 31 décembre 2024.

#### CALENDRIER DES PERMANENCES :

**11 janvier 2024**  
**8 février 2024**  
**14 mars 2024**  
**25 avril 2024**

**16 mai 2024**  
**13 juin 2024**  
**4 juillet 2024**

**12 septembre 2024**  
**10 octobre 2024**  
**14 novembre 2024**  
**12 décembre 2024**

Si vous souhaitez une consultation, prenez rendez-vous auprès de la Délégation par téléphone au **01 41 94 34 56** ou par mail à [actionsociale.94@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.94@finances.gouv.fr).

Pour les membre du CDAS,  
La déléguée de l'action sociale